

BOULOC

1ère réunion de Bouloc environnement

Le projet de carrière à Bouloc fait débat

La réunion d'information de l'association Bouloc Environnement a fait deux salles combles, la salle des fêtes et la salle de réunion reliées par vidéo. Ce n'était pas du tout une réunion « bon-enfant » de quelques écologues chevelus, mais une réunion d'information qui s'adressait à la population inquiète de Bouloc ainsi que de nombreux habitants des environs immédiats de la commune, voire de la Communauté de communes. Parmi les élus on pouvait distinguer M. Jean Benoît, président de la communauté de commune, les maires de Sainte Juliette, Sauveterre, Touffailles, Tréjols, Montbarla, Belvèze et bien sur Bouloc.

Le public était accueilli par le bureau de l'association : Eric Clément président, Anne Craissac trésorière et Daniel Bonnemaison secrétaire qui fut pour cet-

te soirée un conférencier sérieux.

A 9h précise, Daniel Bonnemaison commence son exposé. Il situe le projet de la carrière sur une carte de la commune projeté sur grand écran : Les terrains visés, à vol d'oiseau sont à 1000 mètres du centre du village. Cela concerne 300 parcelles cadastrées et les démarches d'acquisition seraient déjà en cours à l'exclusion de celles qui appartiennent à des sites protégés. Le conférencier prend à témoin M. Vidal agriculteur situé au bord du site, qui en cas de carrière serait contraint au départ sinon à une reconversion. Le cas identique de M. Giannella dont le verger a demandé dix ans avant de commencer à produire. Mme Jacque Malotaux conseillère de Lauzerte souligne les aspects désastreux de ce projet au plan de l'écologie, de la biodiversité et de l'environnement en géné-

ral.

M. Bonnemaison poursuit soulignant l'absence de grands travaux dans le département : ne créant aucun besoin en matériaux et qu'au delà de 50km le coût du transport est supérieur à celui des granulats calcaires.

Au regard des nuisances, les avantages économiques pour les collectivités locales frisent l'illusion.

-Au niveau de la taxe professionnelle, l'estimation des services fiscaux s'élève pour Bouloc à 4985€ par an après 30 ans d'activité (exonération de taxes nouvelle installation - création d'une activité innovante, ...)

-Les routes soumises au défilé des camions ne font l'objet d'aucune aide. Le maire de Belvèze souligne même que chaque camion de castine lui est facturé. Il ajoutera qu'héritier lui-même d'une carrière il déconseille de



Les visages des habitants de Bouloc sont graves

faire une nouvelle à moins de 2km
-Au niveau emploi, il n'y a aucun emploi induit si ce n'est celui d'un gardien.

L'association ne veut pas se cantonner dans une opposition stérile, elle ouvre une « boîte à idées » pour faire des propositions nouvelles, conformes à l'intérêt général, sans méconnaître les intérêts légitimes de propriétaires de terrain.

La réunion se termine par le jeu des questions et de réponses où chacun put exprimer son point de vue. M. Roland Gervais, affirme qu'il n'est pas officiellement saisi du projet et que le conseil de vendredi 28 ne votera pas sur ce qui est encore une affaire privée. Le préfet dont dépend la décision finale n'est pas saisi du dossier.

Ce qui est sur, c'est que parti



M. Daniel Bonnemaison le conférencier de cette soirée

de cette manière, si procédure il y a, elle sera très longue. Il est à souhaiter en tout cas, pour le bien de tous, c'est qu'il n'y ait dans cette affaire, de part et d'autre, ni intérêts privés locaux, ni une politisation qui à coup sûr pourrait un débat bien commencé, car la prochaine réunion d'informera aura lieu le 2 octobre par les gravières Rup.



M. Roland Gervais discute avec les autres maires de la communauté de communes



Les riverains n'hésitent pas à prendre la parole



Les maires des communes voisines